

Le Président,

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L952-6-1 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps de maître de conférences ;
- Vu la délibération du conseil académique en formation restreinte (séance du 18 janvier 2017) ;

ARRETE

Article premier : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 36MCF1266 (4370) – profil : Sédimentologie de Facies et modélisation stratigraphique, est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Delphine DESMARES, Maître de conférences (Présidente)

Sidney DELGADO, Maître de conférences

Christian GORINI, Professeur des universités

Laurent RIQUIER, Maître de conférences

Membres externes

Marc DE RAFELIS, Professeur des universités

Stéphanie DUCHAMPS-ALPHONSE,
Maître de conférences

Béatrice LEDESERT-DEMULSANT,
Professeur des universités

Sophie LELEU, Maître de conférences

Nicolas TRIBOVILLARD, Professeur des universités

Philippe RAZIN, Professeur des universités

Cécile ROBIN, Maître de conférences

Emmanuelle VENNIN, Professeur des universités

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 février 2017


Pour le Président de l'Université P. et M. Curie
Et par délégation
**Le Vice-Président Parcours professionnels
et carrières**
Jean CHAMBAZ

Jacques MALENFANT